

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 967

présenté par

M. Brun, M. Cattin, M. Cherpion, M. Door, M. Leclerc, M. de la Verpillière, M. Saddier,
Mme Trastour-Isnart, M. Descoeur, M. Dive et M. de Ganay

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.